

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## UOB : les contours

Prissilia M MOUITY  
Libreville/Gabon

L'UNIVERSITÉ Omar Bongo (UOB) n'a plus de recteur. Marc-Louis Ropivia a rendu son tablier le mardi 11 février 2020. Un fait inédit dans l'histoire de l'université gabonaise.

Si nombre d'observateurs se demandent encore ce qui a pu motiver cette démission, lorsqu'on sait que M. Ropivia a été reconduit en 2018 pour un mandat de 3 ans à la tête de l'institution universitaire. Pour le concerné, à en croire sa lettre datée du 11 février courant adressée au ministre de l'Enseignement supérieur, il ressort qu'il ne voulait pas engager un bras de fer avec sa hiérarchie. L'UOB serait, selon lui, un enjeu géopolitique national majeur. "Cette réalité explique la volonté de multiples acteurs, internes comme externes, d'en avoir le contrôle. Quitte à y entretenir un climat de "guerre froide". D'autres griefs : étudiants instrumentalisés à des fins de nuisance, désordre savamment entretenu au sein de l'université, "conflictualités interminables et anxiogènes" sont autant d'arguments avancés par le recteur démissionnaire. Fonction qu'il estime avoir assumée avec fierté.

Mais pour certains, ces motifs suffisent-ils, pour autant, pour abandonner le poste tant convoité de recteur ? Surtout lorsqu'on se rappelle les conditions contestées dans lesquelles le Pr Marc-Louis Ropivia a été reconduit pour trois ans à la tête de cette institution, en février 2018.

Une reconduction qui, en effet, était contestée par l'opinion, remettant en cause la procédure de désignation des recteurs. Malgré toutes les oppositions à sa candidature, la gouvernance de l'UOB lui a été malgré tout confiée. Un geste qui illustre bien la confiance que lui accordait la tutelle.

Mais alors, on est surpris qu'après un an à peine de service, Marc-Louis Ropivia

puisse baisser la garde de la sorte. C'est à croire que les raisons de cette démission se trouveraient ailleurs. Et que c'est la face visible de l'iceberg qui est présentée à l'opinion. En tout cas, dans une note du ministre de l'Enseignement

supérieur adressée à l'ex-recteur, 48 heures avant sa démission, il lui est fait le reproche, entre autres, de prendre de mesures administratives en contradiction avec les décisions du Conseil des ministres du 7 novembre 2019.

"Il a été porté à ma connaissance que vous contestez publiquement les mesures individuelles du Conseil des ministres du 7 novembre

2019, qui nomme Madame Aurélie Mombey au poste de secrétaire général de l'Université Omar-Bongo... Dans le même sens, vous aurez pris une mesure individuelle interne pour nommer Madame Patricia Okome comme conseiller en charge de la scolarité, créant ainsi un conflit de compétence avec Madame Edou", indiquait la note de Jean de Dieu Moukagni Iwangou, ministre de l'Enseignement supérieur.

En rappel, la note du ministre de l'Enseignement supérieur adressée à Marc-Louis Ropivia fait suite à celle du coordonnateur général des Affaires présidentielles, qui demandait au membre du gouvernement de se pencher sur la situation qui prévalait à l'UOB. Entre autres, la clarification dans le fonctionnement, la gestion des ressources financières de cette université.

S'il est reproché à Marc-Louis Ropivia de déroger à la force d'un décret présidentiel en prenant un arrêté nommant ses proches collaborateurs, en lieu et place des compatriotes nommés par décret présidentiel, il ressort que sa gestion des inscriptions aurait été épinglée par la Cour des comptes en 2017. Une situation qui aurait dû entraîner, à l'époque, le rejet systématique de sa candidature au poste de recteur de l'UOB.

En plus de tous ces griefs mis à nu, Marc-Louis Ropivia aurait élaboré un budget de cinq-cents millions (500 000 000) pour la célébration du cinquantième de l'Université Omar-Bongo. Ce qui, naturellement, aurait suscité l'étonnement des plus hautes autorités, quand on sait que l'UOB est en proie à d'énormes difficultés de fonctionnement.

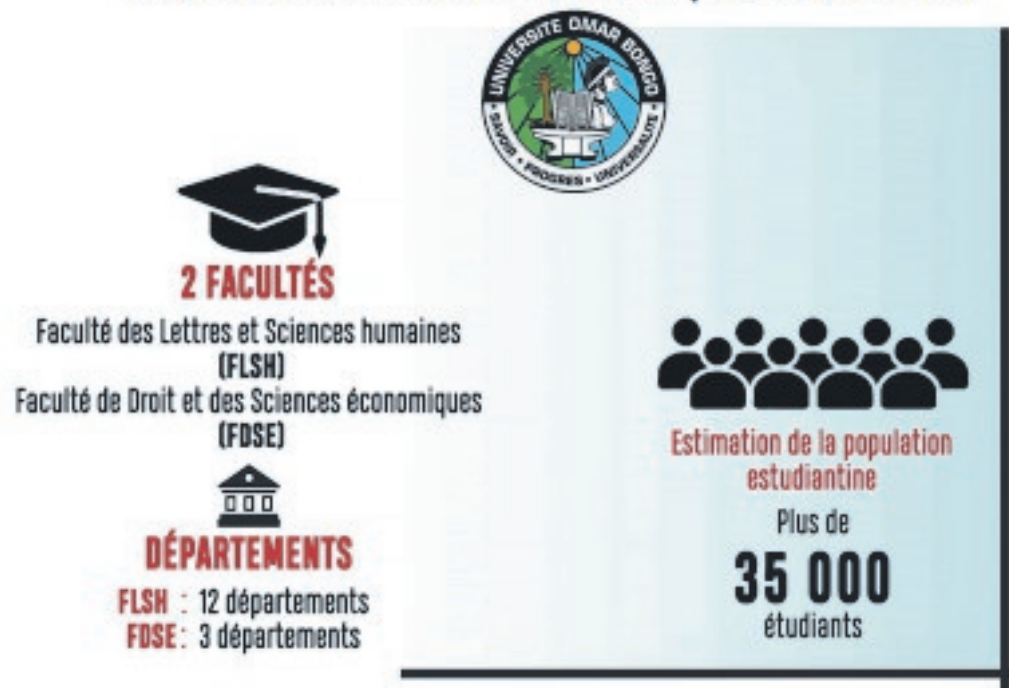
Quelles que soient les véritables raisons de cette démission, l'UOB est sans dirigeant. Un mal de plus pour cette grande université déjà minée par plusieurs maux. Vivement que les plus hautes autorités s'attellent à désigner un nouveau recteur !



Photo: F. M. MOMBO

L'UOB, tel un navire abandonné par son capitaine.

### L'UNIVERSITÉ OMAR BONGO, AUJOURD'HUI





# d'une démission

## Les décrépitudes d'un "temple du savoir"

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

**L**a démission du Pr Marc-Louis Ropivia, du rectorat de l'Université Omar-Bongo (UOB), mardi en fin d'après-midi est sans conteste un fait inédit dans l'histoire de l'enseignement supérieur au Gabon. Porté à la tête de l'Alma Mater des universités du Gabon en 2013, le désormais ancien recteur a-t-il, dans sa gestion, amélioré le fonctionnement de cette institution? Dans quel état se trouve l'UOB au départ de celui qui avait été plébiscité en février 2018?

L'UOB agonise, on n'a de cesse de le répéter. Il importe de souligner qu'au dernier classement (2017) des universités africaines, le Gabon ne figurait pas parmi les pays dotés d'un système universitaire performant. Victime de sa surpopulation, la première université gabonaise s'apprête, pour cette rentrée, à accueillir près de 35 mille étudiants sur les 9 mille places disponibles. Construite en 1970, cette institution est composée de bâtiments atteints de vétusté, de délabrement et de carence que l'on observe aujourd'hui, avec des amphithéâtres devenus étroits.

Il faut le dire, l'UOB est en inadéquation avec cette nouvelle ère qu'elle s'apprête à entamer et la population



Photo: F. M. MOMBO

**On a de la peine à croire qu'on est ici dans une université.**

qu'elle accueille à chaque rentrée, de plus en plus nombreuse.

Contrairement aux universités modernes, notre "temple du savoir" ne dispose actuellement d'aucune couverture internet. Le minimum ailleurs. Au fil des ans, l'établissement s'est taillé une mauvaise réputation en devenant un véritable lieu de trafics de tout genre, avec une vertigineuse prolifération de commerces obscurs. Le sempiternel problème de vente des fascicules aux étudiants est devenu une norme qui côtoie l'absence de lieux d'aisances. Comment alors, dans ce cas, entrevoir un arrimage aux autres universités de la sous-région, même si certaines d'entre elles ne sont guère mieux loties?

Comment également com-

prendre cette cacophonie au niveau de l'harmonisation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) pendant que les années universitaires sont de plus en plus hachées?

On en veut pour preuve cette année 2019-2020 qui, contrairement aux cinq dernières, va officiellement débuter en février. Autant de maux qui auraient pu être traités avec une gestion moins personnalisée des finances de cette administration. Ce, d'autant plus que le relèvement de droits universitaires était, d'après les assurances de l'ancien recteur, pensé dans le but de participer à un meilleur fonctionnement de l'institution universitaire

Autant de défis que devra affronter celui qui succédera à Marc-Louis Ropivia.

## Qui sera le prochain recteur?

CM  
Libreville/Gabon

**L**a démission mardi du Pr Marc-Louis Ropivia du rectorat de l'Université Omar-Bongo (UOB) pose avec acuité le problème de sa succession, à quelques jours de la rentrée académique au sein de la mère des universités gabonaises.

En prenant immédiatement acte de cette démission qui ouvre la voie à la vacance de la fonction de recteur de l'UOB, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni Iwanguou, a indiqué hier à la presse

qu'il n'y aura pas d'appel à candidature, comme prévu dans le Décret 00216/PR/MESRSFC du 28 juillet 2017, fixant la procédure de désignation des chefs d'établissement public d'enseignement supérieur au Gabon. " Il se trouve que nous avons une vacance de poste, et la loi indique qu'en cas de vacance de poste, notamment le plus élevé comme celui de recteur, le ministre de tutelle que je suis doit choisir à nomination, l'un des vice-recteurs. Il y en a deux. Donc, je proposerai à nomination l'un des deux ", a-t-il expliqué aux médias.

Le prochain recteur de l'Université Omar-Bongo sera donc

choisi entre le vice-recteur chargé des Affaires académiques, Pr Jean-Jacques Tony Ekomie, et celui chargé des Affaires administratives, Pr Mesmin Noël Soumaho, tous deux nommés lors du Conseil des ministres du 7 novembre 2019.

C'est seulement après la proposition du ministre de l'Enseignement supérieur, soumise au Premier ministre, que la décision finale reviendra au président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui dispose du pouvoir discrétionnaire de désignation du prochain patron de ce "Temple du savoir" qu'est l'UOB.



Photo: AEE